

Publié le 11/09/2026

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :
21.08.2026
Date d'affichage
21.08.2026

Nombre de conseillers :
En exercice 44
Présents 34
Titulaires 32
Suppléants 2
Pouvoirs 5

Votants 39

Quorum 23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept août à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Ouezy, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Aurélien LESAGE (suppléant de Emily ROMEIN), Christian CALLEJAS, Pascal LEROY, Maryvonne BAZIRET (suppléante de Céline FOUREZ), Jean-Christophe CARON, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Aurélie SIMON, Siegfried GLESSMER, Nicolas GENS, Maria MONTERO, Angelique LEMIÈRE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Didier LEMONNIER, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Adrien LECERF (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Thomas LEROY (pouvoir à Florence GUERIN), Michel LAINE (pouvoir à Nathaly MONROCQ), David BOUDET (pouvoir à Guillaume LECOEUR), Emily ROMEIN, Céline FOUREZ, Patricia LECOMTE, Régis CROTEAU (pouvoir à Olivier GUILLEMETTE), Marie-Pierre JEANNE

Absents non-excusés : Richard MARTIN, Cédric GABRIEL, Yves LEBOURGEOIS

Secrétaire de séance : Christian CALLEJAS

Délibération n° 2026/104

Objet : ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des deux membres du GAL de Caen Normandie Métropole

Le Groupe d'Action Locale (GAL) Arlette & Guillaume est porté juridiquement par le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole dans le cadre du programme européen LEADER 2023-2027. Le Comité de programmation constitue l'instance décisionnelle du GAL. Il est composé d'acteurs publics et privés du territoire, réunis au sein de deux collèges (public et privé), afin d'assurer la sélection des projets financés au titre du programme LEADER et de garantir la mise en œuvre de la stratégie locale de développement.

Dans ce cadre, les EPCI du territoire participent au Comité de programmation au titre du collège public. Ils disposent chacun de deux représentants titulaires appelés à siéger au sein du Comité, afin d'assurer la continuité de la représentation et la participation effective aux travaux de programmation. Il appartient donc à la communauté de communes de désigner deux représentants titulaires pour siéger en binôme au Comité de programmation du GAL Arlette & Guillaume, en sachant qu'aucun mode de scrutin n'est imposé par le GAL.

Le Président procède à un appel à candidatures pour les deux postes de représentants titulaires. Jean-Christophe CARON et Alain PORQUET font acte de candidature.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Désigne Jean-Christophe CARON et Alain PORQUET en qualité de délégués titulaires au Comité de programmation du GAL Arlette & Guillaume.

Pour extrait conforme,

Le Président
Philippe PESQUEREL

